



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

### Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

#### 1 Intitulé du projet

Construction d'une halle Conchylicole  
commune de Valeyrac

#### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom	Prénom(s)

##### 2.2 Personne morale

Dénomination CDC MEDOC ATLANTIQUE	Raison sociale CDC MEDOC ATLANTIQUE
N° SIRET 2 0 0 0 7 0 7 2 0 0 0 0 1 2	Type de société (SA, SCI...) Communauté de communes
Représentant de la personne morale : <input type="checkbox"/> Madame	<input checked="" type="checkbox"/> Monsieur
Nom PINTAT	Prénom(s) XAVIER

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
14.	tous travaux, ouvrages ou aménagements

3.1 Le projet a-t-il fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet) ?

Oui  Non

3.2 Le projet a-t-il fait l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'une halle conchylicole d'environ 200 m<sup>2</sup> sur le Port de la Goulée, commune de Valeyrac (33). Cette halle a vocation à accueillir les activités de conchyliculture (stockage, préparation et manutention du matériel lié à l'exploitation ostréicole) sur un site déjà artificialisé et historiquement dédié aux activités portuaires. L'aménagement vise à renforcer les fonctions aquacoles du port sans étendre les zones urbanisées existantes. Le bâtiment sera implanté sur une zone en enrobé existante, sans impact sur les surfaces naturelles. Sa structure sera en bois, avec toiture en tuiles mécaniques et fondations sur pieux bétons afin de garantir la transparence hydraulique vis-à-vis du PPRI et de minimiser les impacts au sol. Les aménagements paysagers comprendront la plantation de massifs et d'alignements arborés à base d'essences locales, ainsi que la création d'une noue paysagère pour l'infiltration des eaux pluviales. Aucun travail de démolition n'est prévu, le projet s'implantant sur un espace libre de toute construction existante. Les travaux consisteront uniquement en la préparation du terrain, la mise en place des fondations sur pieux, la construction de la halle et l'aménagement des abords. Une base de vie temporaire sera installée sur des surfaces déjà imperméabilisées pour la durée du chantier (inférieure à un mois), puis entièrement démontée à la fin des travaux.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de soutenir et structurer l'activité conchylicole sur le Port de la Goulée, en mettant à disposition un équipement fonctionnel et adapté aux besoins des professionnels. Il vise à pérenniser une activité économique traditionnelle nécessitant la proximité immédiate de l'eau, tout en valorisant le patrimoine portuaire et paysager du site. L'opération contribue à conforter les fonctions aquacoles et touristiques du port, conformément aux orientations du SCOT Médoc Atlantique et à la carte communale qui classe le secteur en zone UP à vocation portuaire.

---

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux consisteront en la préparation du terrain, la réalisation des fondations sur pieux béton, puis la construction de la halle conchylicole en structure bois avec couverture en tuiles. Les interventions se dérouleront sur une emprise déjà artificialisée, sans création de nouvelles surfaces imperméabilisées. Une base de chantier temporaire sera installée sur une zone en enrobé existante pour le stockage des matériaux et la logistique. Les accès actuels seront utilisés, sans création de voie nouvelle. Les travaux de terrassement seront limités, et aucun ouvrage de démolition n'est prévu. La durée totale du chantier est estimée à environ trois mois, incluant les phases de préparation, de construction et de repli du chantier. À l'issue des travaux, le site sera nettoyé et remis en état, avec plantation des aménagements paysagers prévus.

---

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase d'exploitation, la halle conchylicole sera utilisée par les professionnels pour le stockage, l'entretien et la préparation du matériel ostréicole (tables, mânes, chalands, équipements de marée). L'activité restera artisanale, de faible intensité, sans production de nuisances notables (bruit, poussières, effluents). Aucune émission spécifique ni rejet dans le milieu naturel n'est prévue. L'entretien de la halle et de ses abords sera assuré par la collectivité, avec gestion intégrée des eaux pluviales via la noue d'infiltration et maintien des surfaces perméables. En cas de cessation d'activité, le démantèlement du bâtiment pourra être effectué sans impact significatif : la structure bois démontable et les pieux béton pourront être retirés ou neutralisés, permettant une remise en état rapide et complète du site.

---

## 4.4 Quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire  
Notice natura 2000

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
superficie de la halle	200m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : 1 Voie : Route Castillonnaise

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : VALEYRAC

Code postal : 3 3 3 4 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 0 ° 5 4 ' 3 8 " 3 Lat. : 4 5 ° 2 4 ' 1 8 " 9

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

<sup>i</sup> Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

#### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en dehors de ZNIEFF. Dans les 5 km autour du site de projet, 3 ZNIEFF sont situées à 70m, 115 m et 3 040 m, sans lien écologique observé.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Valeyrac est une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par le PNR Médoc (FR8000055)

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Valeyrac n'est pas concernée par le plan de prévention du bruit dans l'environnement de Gironde (07-2019). Elle n'est pas listée à l'Arrêté Préfectoral du 08/02/2023 (modifié par l'AM 16/10/23) portant approbation de la révision de l'Arrêté du 02/06/2016 (classement sonore des infrastructures de transports terrestres).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est exclu des zones humides du SAGE "Estuaires et milieux associés". L'étude à la parcelle ne met pas de zone humide en évidence sur les critères habitat / flore / pédologie.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La commune de Valeyrac est uniquement concernée par un PPRN Inondation approuvé le 25/10/2002
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est intercepté par 2 périmètres Natura 2000 superposés : - la ZPS FR7210065 "Marais du Nord Médoc" (23 987 ha) - la ZSC FR7200680 "Marais du Bas Médoc" (11 463 ha)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Milieu naturel	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est pleinement compatible avec les ressources et réseaux existants du secteur. La halle conchylicole ne nécessite aucun raccordement spécifique en eau potable ni en assainissement collectif, l'activité se limitant au stockage et à la manutention du matériel ostréicole, sans transformation ni lavage sur site.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nature du projet (halle conchylicole ouverte), sa surface d'emprise (200 m <sup>2</sup> ) et sa localisation (zone rudérale et zone imperméabilisée) ne sont pas de susceptibles de perturber le site qui ne compose pas un espace d'accueil pour la faune et la flore à enjeu. Aucune continuité écologique n'est à mentionner sur le site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne porte aucun rôle fonctionnel auprès des espèces déterminantes qui ne trouvent aucun intérêt sur ce milieu anthropisé. Aucun habitat déterminant n'est présent sur le site de projet et se abords.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible de générer des incidences sur le milieu retenu pour son implantation
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet engendre la consommation de 200 m <sup>2</sup> dont plus de la moitié concerne un délaissé de voirie en enrobé et le delta concerne une zone rudérale régulièrement fauchée mécaniquement et abritant des espèces très classiques et sans enjeu ni fonctionnalité écologique  Aucun espace agricole, forestier, maritime et naturel n'est concerné, mais un espace artificiel uniquement
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est essentiellement concerné par le risque inondation qui a fait l'objet d'un PPRN approuvé en 2002

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Risques	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas d'émissions lumineuses significatives. L'éclairage prévu se limite à un éclairage fonctionnel de sécurité, installé sous l'auvent de la halle, à faible intensité et orienté vers le sol, uniquement utilisé lors des périodes d'activité.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emmissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nature du projet dans sa conception et son implantation n'est pas génératrice d'atteinte au patrimoine paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre une modification de l'emprise au sol par l'implantation de la halle qui n'aura aucun plancher, limitant l'emprise de l'aménagement à des pieux et poteaux.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

**6.3 bis Description des principaux résultats issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

---

---

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

Les mesures de réduction sont listées au diagnostic préalable et reprises en dessous :

- Gestion du risque de pollution vers les chenaux
  - Limitation de l'éclairage supplémentaire au droit de la halle afin de préserver les éventuelles activités de chasse par les chiroptères potentiels (cortège potentiel indéterminé)
  - Définition d'un calendrier des travaux en dehors des périodes biologiques majeures
  - Préconisation classiques sur le risque de dissémination des PEE
  - Aucun stockage à proximité des chenaux
  - Utilisation des surfaces déjà imperméabilisées pour les travaux
-

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet, par sa nature, sa taille et son implantation sur un site déjà aménagé, ne présente pas d'incidences notables sur l'environnement au sens de l'article R.122-2 du Code de l'environnement. Il ne crée aucune imperméabilisation nouvelle, n'entraîne pas de démolition, et s'inscrit dans un contexte portuaire existant historiquement dédié à la conchyliculture. Les éventuels impacts durant la phase travaux (bruit, circulation, terrassements limités) seront temporairement encadrés et réversibles. En phase d'exploitation, le fonctionnement de la halle n'induit aucune pollution de l'eau, de l'air ou du sol, ni émission lumineuse ou sonore significative. Les eaux pluviales seront gérées sur la parcelle par infiltration naturelle, sans rejet extérieur. Compte tenu de ces éléments, le projet ne devrait pas avoir d'incidences notables sur l'environnement et ne justifie pas la réalisation d'une étude d'impact au titre de la réglementation en vigueur.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé.	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau.	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou le pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	SCP Environnement. Diagnostic écologique préalable (Etude faune-flore-habitats / zone humide) - Sept 2025	<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom PINTAT

Prénom XAVIER

Qualité du signataire PRESIDENT

A SOULAC-SUR-MER

Fait le 24/11/2025



*Xavier Pintat*

Signature du (des) demandeur(s)